

# ACQUÉRIR LES NOUVELLES COMPÉTENCES DE L'AIDE-SOIGNANT : MESURER LA GLYCÉMIE CAPILLAIRE ET LA SATURATION EN OXYGÈNE

NOUVEAU RÉFÉRENTIEL – ARRÊTÉ DU 12 JUIN 2021



## Objectifs

Mesurer la glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique  
Mesurer la saturation en oxygène en lien avec la physiologie de l'organisme

## Programme

### Nouveau référentiel de formation - Arrêté du 12 juin 2021

Quelles sont les nouvelles compétences ?  
Notion de responsabilité professionnelle

### Mesure de la glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique

Rappel sur la régulation physiologique de la glycémie  
Quelles sont les valeurs physiologiques ?  
Quels sont les signes d'alerte d'une hypo ou hyperglycémie ?  
De quel matériel ai-je besoin pour réaliser ce type de recueil de la glycémie ?  
Comment réaliser ce soin ?  
Quoi transmettre ?

### La saturation en oxygène en lien avec la physiologie de l'organisme

Rappel sur la fonction respiratoire  
Quelles sont les valeurs physiologiques ?  
Quels sont les signes d'alerte d'une désaturation en oxygène ?  
De quel matériel ai-je besoin pour réaliser ce soin ?  
Comment réaliser ce soin ?  
Quoi transmettre ?

### Public

Aide-soignant

### Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'ateliers de pratiques  
Prise en compte des expériences professionnelles vécues  
Évaluation des connaissances en pratique simulée

### Intervenant

Infirmier, formateur permanent à l'Institut de Formation des Aides-Soignants Pierre Veaux

### Sanction de la formation

Attestation certificative de fin de formation

## Modalités de formation

intra-établissement

inter APDHES

Étude de faisabilité sur demande

1 jour, 06 heures  
① 08 février 2024  
② 13 septembre 2024

395 € par participant

### Contact

05-56-24-49-39  
info@apdhes.fr

### Référence

7.10.

Madame  Monsieur

Nom d'usage : ..... Nom de famille : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Fonction/grade : .....

Service : .....

Numéro de tél. : ..... Numéro de Fax. : .....

**E-mail** : .....

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR : .....

Adresse complète : .....

N° SIRET : .....

RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE : .....

Tél. : ..... Fax. : .....

**E-mail** (adresse à laquelle sera adressé l'accusé de réception de l'inscription) :  
.....

### Désire participer à la formation suivante

Intitulé de l'action : .....

Date(s) de l'action : .....

Coût pédagogique : \_\_\_\_\_ Euros par participant

pris en charge par  OPCO  Budget de l'établissement  le participant

*APDHES-Centre Pierre Veaux se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler l'action de formation dans le cas où le groupe constitué serait inférieur à 5 stagiaires*

Toute annulation peut être faite, sans frais, par le bénéficiaire, si elle parvient par écrit à APDHES Centre Pierre Veaux au moins 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation.

Sauf cas de force majeure reconnue par APDHES Centre Pierre Veaux, pour toute annulation faite par le bénéficiaire moins de 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, APDHES Centre Pierre Veaux facturera un dédit de 25 % des frais de formation, montant non imputable par le bénéficiaire à la contribution financière obligatoire de formation.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, les frais de formation sont dus en totalité. Il demeure possible de remplacer le stagiaire se désistant par une personne ayant le même profil et le même besoin de formation.

### Date et signature

(Nom, qualité du signataire) :